

RAPPORT DE STAGE AUDIT EN PREVENTION DES DECHETS



(© Jacques Azam)

Maître de stage : Sébastien Moreau
Zéro Déchet Touraine
Place du Maréchal Leclerc, 37520, La
Riche

Cindy Noir
LP Déchets et Economie Circulaire
09/2020 – 07-2021

REMERCIEMENTS

J'adresse mes remerciements à Sébastien MOREAU, Président de l'association Zéro Déchet Touraine, qui m'a permis de réaliser ce stage et sans qui ce travail n'aurait pas eu lieu.

Je remercie les professionnels et les élèves du collège René Cassin de Ballan-Miré qui nous ont accueilli et ont montré beaucoup d'intérêt à notre travail.

Enfin, je remercie David VIOLLEAU, enseignant-chercheur de l'IUT de Tours grâce à qui j'ai intégré la licence professionnelle « Déchets et Economie Circulaire » et qui a fait en sorte, malgré la crise sanitaire, que nous puissions réaliser cette année dans les meilleures conditions qui soient.

Table des matières

Introduction.....	1
1 Définitions.....	2
2 Présentation de Zéro Déchet Touraine.....	3
3 Présentation de l'établissement audité.....	4
4 Méthodologie de l'audit.....	5
4.1 Organisation de l'audit.....	5
4.2 Caractérisation des gisements.....	6
4.3 Enquête auprès des salariés et des élèves.....	6
4.4. Analyse des coûts financiers.....	9
4.5. Sondage auprès des élèves inscrits à la cantine.....	9
5 Résultats.....	10
5.1 Caractérisation des gisements.....	10
5.2 Sondage auprès des élèves inscrits à la cantine.....	11
5.3 Enquête auprès des salariés et des élèves.....	14
5.3.1 Résultats généraux.....	14
5.3.2 Résultats selon l'âge.....	16
5.3.3 Résultats selon le genre.....	17
6 Préconisations.....	18
6.1. Rappel du contexte règlementaire concernant la lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration collective.....	18
6.2 Pour la restauration.....	19
6.3 Pour les parties communes (cours, hall).....	22
6.4 Pour les salles des professeurs/ de classe/ de bureaux.....	22
6.5 Pour le service d'entretien.....	24
6.6 Pour les sanitaires.....	24
6.7 Pour les objets trouvés.....	25
6.8 Pour l'infirmerie.....	25
6.9 De manière générale.....	25
7 Les points forts.....	27
7.1 Eco-délégués.....	27
7.2 Composteur.....	27
7.3 Collecteur de bouchons.....	28
7.4 Collecteur de cartouches d'imprimante.....	28
7.5 Collecteur de masques.....	28
7.6 Collecteur de piles.....	29

8	Conclusion.....	30
9	Bibliographie / Webographie	31
10	Annexes.....	33

Liste des figures

Figure 1	Localisation de Zéro Déchet Touraine, à La Riche (37)	3
Figure 2	Localisation du collège René Cassin - Ballan Miré.....	4
Figure 3	Première question de l'enquête auprès des élèves	11
Figure 4	: Deuxième question de l'enquête auprès des élèves	12
Figure 5	Troisième question de l'enquête auprès des élèves.....	12
Figure 6	Quatrième question de l'enquête auprès des élèves.....	13
Figure 7	Niveau de réceptivité des personnes interrogées par partie.....	15
Figure 8	Classes d'âge des personnes interrogées.....	16
Figure 9	Taux de réceptivité des personnes interrogées en fonction de leur âge.....	16
Figure 10	Genre des personnes interrogées	17
Figure 11	Moyenne du taux de réceptivité des personnes interrogées selon leur âge	17
Figure 12	Exemple de gâchimètre	20
Figure 13	Déchets de la restauration du collège René Cassin (bac jaune)	21
Figure 14	Broyeur du collège René Cassin	21
Figure 15	Déchets de la restauration (poubelle jaune)	21
Figure 16	Boîtes de tri installées dans les classes	23
Figure 17	Boîtes de tri installées dans les classes	23
Figure 18	Poubelle destinée à l'élimination des masques	23
Figure 19	Poubelle des sanitaires	24
Figure 20	Objets trouvés	25
Figure 21	Poubelle cassée	26
Figure 22	Composteur installé au collège René Cassin	27
Figure 23	Logo des p'tits bouchons	28
Figure 24	Collecteur de cartouches d'imprimantes du collège René Cassin	28
Figure 25	Collecteur de masques du collège René Cassin	28
Figure 26	Collecteur de piles du collège René Cassin	29

Liste des tableaux

Tableau 1	Mesure du niveau de sensibilisation des personnes interrogées.....	7
Tableau 2	Score attribué à chaque question	8
Tableau 3	Evaluation du niveau de réceptivité des salariés et des élèves vis-à-vis du Zéro Déchet.....	8
Tableau 4	Classes d'âges des personnes interrogées	9
Tableau 5	Part en Kg et % des catégories de déchets produits au sein du collège de Ballan-Miré	10
Tableau 6	Récapitulatif des scores obtenus par les personnes interrogées.....	14

Introduction

En France et partout ailleurs, les sources de déchets sont nombreuses et d'autant moins inévitables en raison de la crise de la COVID 19. Les déchets municipaux français représentaient 39 millions de tonnes en 2017 sur les 326 millions produits, tous secteurs confondus, selon un rapport de l'ADEME (2020). Parmi ces déchets municipaux, 75% des déchets récoltés sont envoyés vers une filière de valorisation ; 27% vers une filière de tri, 16% vers une filière de valorisation organique et 32% sont incinérés pour produire de l'énergie (Déchets, chiffres clés, ADEME – 2017). La loi de Transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015 s'est donnée comme objectif de lutter contre les gaspillages et promouvoir l'économie circulaire (ADEME, « Déchets, chiffres clés », 2017). Pour atteindre ces objectifs, il est essentiel voire indispensable d'agir en conséquence là où cela semble possible.

Au cours de mon stage, les déchets produits par un collège de la région Centre-Val de Loire ont été mesurés et analysés. Le travail réalisé avait pour vocation de proposer des axes d'amélioration possibles afin de réduire l'impact environnemental de la structure. D'après l'article L541-2 du code de l'environnement, « *Tout producteur ou détenteur de déchets est tenu d'en assurer ou d'en faire assurer la gestion* ». La collecte, le tri et le traitement des déchets du collège dans lequel nous avons réalisé ce travail sont gérés par Tours Métropole Val de Loire.

Très investie et consciente des problèmes et des enjeux liés à cette thématique, Mme Squali, gestionnaire du collège René Cassin de Ballan Miré, a accepté de nous accueillir durant une semaine afin de réaliser un audit en prévention des déchets sous la coordination de Sébastien Moreau, Président de l'association Zéro Déchet Touraine.

Nous avons été amenés à réfléchir aux questions suivantes : **Quels sont les déchets prédominants au sein de ce collège et de quelle manière les réduire ?**

Nous présenterons d'abord la méthodologie utilisée pour la réalisation de cet audit. Puis, dans un second temps, nous détaillerons les résultats obtenus et nous produirons leur analyse. Enfin, dans une dernière partie, des pistes d'amélioration seront proposées en accord avec la réglementation imposée au sein des collèges.

1 Définitions

DIY: Do It Yourself (Fait Maison)

MODECOM: MéthOde DE Caractérisation des Ordures Ménagères

EPI: Équipement de protection individuelle

TEOM: Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

OMR : Ordures Ménagères Résiduelles

Déchets municipaux : « Ensemble des déchets dont la gestion relève de la compétence de la collectivité » (Tristan Turlan – 2018)

DMA : Déchets Ménagers et Assimilés

DASRI : Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux

2 Présentation de Zéro Déchet Touraine

Zéro Déchet Touraine est une association loi 1901 à but non lucratif présidée par Sébastien Moreau située à La Riche (Figure1). Elle est née en Janvier 2017 grâce à la rencontre de collectifs de citoyens qui luttent pour réduire les déchets sur le département d'Indre et Loire depuis quelques années. C'est une association à caractère sociale dont l'humain est la priorité. Son but est avant tout d'échanger sur les bonnes pratiques concernant le Zéro Déchet et de les partager avec le plus grand nombre. L'association mène des actions de prévention, de sensibilisation, d'accompagnement et de formation, dans l'objectif de défendre les intérêts de tous. Elle propose différents ateliers tels que la fabrication de produits maison, installe et gère des sites de compostage partagé et organise des temps d'échange à travers des conférences et des débats. Pour plus d'informations, consulter le site Internet <https://www.zerodechettouraine.org/>



Figure 1 Localisation de Zéro Déchet Touraine, à La Riche (37)

3 Présentation de l'établissement audité

Le Collège René Cassin est situé à Ballan-Miré (Figure 2). Relevant de l'académie d'Orléans-Tours, il a ouvert ses portes en 1986. Il compte en 2021, 577 élèves inscrits et une soixantaine de professionnels (services de la Direction, de l'Administration, de l'Enseignement, de l'Entretien - Maintenance, de la Vie Scolaire et du Service Social, de Santé et d'Orientation).

L'établissement dispose d'un service de restauration qui confectionne en moyenne 480 plateaux par jour. A noter que le restaurant scolaire est ouvert 4 midis par semaine ; cela équivaut à 69120 plateaux en 36 semaines chaque année.

La surface totale chauffée de cet établissement est de 5477 m² et les espaces verts comprennent 1700m². Contenu de la taille de cet établissement et du nombre important d'élèves qu'il contient, la thématique des déchets est un paramètre non négligeable.



Figure 2 Localisation du collège René Cassin - Ballan Miré

4 Méthodologie de l'audit

Cet audit a été réalisé grâce à la méthodologie établie par des étudiants de l'IUT de Tours en partenariat avec l'association Zéro Déchet Touraine (Carrasco *et al*, 2018) et suit en partie la méthode de caractérisation MODECOM 2017.

L'audit a été réalisé pendant une semaine pleine d'activité et en suivant les différentes étapes décrites ci-dessous :

- Organisation de l'audit
- Caractérisation des gisements
- Enquête auprès des salariés et des élèves
- Analyses financières (prestataires et exutoires)
- Préconisations

4.1 Organisation de l'audit

Pour la réalisation de cet audit, il a fallu avant tout démarcher des établissements qui seraient potentiellement intéressés par le projet. A savoir qu'il s'agit d'une démarche qui ne coûte rien à l'établissement d'accueil grâce à des financements régionaux obtenus par une équipe de chercheurs en sociologie. Une rencontre a ensuite été organisée afin de s'assurer qu'un audit peut être réalisable et surtout si nous avons des raisons de penser que nous pouvons apporter des préconisations. Puis, les détails de la démarche ont été expliqués et une période a été définie pour réaliser le travail d'enquête de terrain.

En amont, nous nous sommes également mis d'accord sur le matériel nécessaire et indispensable à apporter durant la semaine d'audit, qui était le suivant :

- EPI (gants non jetables)
- 1 bâche pour vider les déchets puis les trier
- 12 petites caisses en plastique
- 1 rallonge électrique
- 1 balance pour mesurer la quantité de déchets produits par l'établissement
- 1 pèse bagage (pour mesurer la masse des objets encombrants comme les palettes)
- 1 ordinateur portable pour enregistrer les données récoltées

- Les photocopies des questionnaires pour les entretiens individuels qui sont menés auprès des salariés et des élèves volontaires

Cet audit a été réalisé du 17 au 21 mai 2021, en binôme avec Antoine Fouilleux. Le contenu de ce travail a été divisé en deux parties. Le rapport d'Antoine traite de la caractérisation des gisements et de l'analyse financière. Mon rapport aborde l'enquête qui a été menée dans cet établissement ainsi que les préconisations apportées à la suite de cet audit.

4.2 Caractérisation des gisements

Pour espérer réduire sa production de déchets, il faut avant tout les identifier. Pour se faire, nous avons utilisé la méthodologie MODECOM (Annexe 1). Il s'agit d'une « *méthode développée par l'ADEME permettant de déterminer les caractéristiques physiques et qualitatives des gisements de déchets* » (Actu Environnement). Elle permet d'évaluer le gisement de matières recyclables, notamment par type d'habitat. Chaque jour, nous avons vidé la totalité des containers jaunes (recyclables) et noirs (OMR) et trié les déchets, gisements par gisements. Puis, nous les avons pesés et replacés dans leur contenant initial pour que notre présence sur place reste la plus discrète possible. Le collège de Ballan Miré dispose de 14 containers (jaunes, OMR et déchets verts) que Tours Métropole Val de Loire leur a délivré gratuitement (le collège est exonéré de taxe ou de redevance sur l'enlèvement des ordures ménagères).

4.3 Enquête auprès des salariés et des élèves

Les entretiens ont été réalisés individuellement auprès de 20 salariés et 3 élèves du collège. Il s'agit d'une démarche volontaire de leur part d'avoir répondu à ce questionnaire.

Le questionnaire est composé de trois parties (annexe 2) :

- La première partie « sensibilisation » consiste à identifier de quelle manière les personnes interrogées sont sensibilisées à la prévention des déchets et à évaluer leurs connaissances concernant le tri de ces derniers.
- La deuxième partie nommée « conscientisation » permet de prendre en compte la réalité qui environne le sujet concernant la thématique des déchets.

Afin de remplir ce tableau, le barème suivant a été appliqué (Tableau 2). Chaque question a un maximum de 4 réponses (de A à D) et est notée sur un maximum de 5 points.

REPONSES	Evaluation			
	A	B	C	D
Sensibilisation (21 points)				
1	4	3	2	1
2	Nombre de réponses correctes (max 5)			
3	Nombre de réponses correctes (max 4)			
4	Nombre de réponses correctes (max 4)			
5	Nombre de réponses correctes (max 4)			
Conscientisation (17 points)				
1	4	3	2	1
2	4	2		
3	4	2		
4	Nombre de réponses correctes (max 5)			
Capacité à agir (42 points)				
1	4	2		
2	4	2		
3	4	3	1	
4	1	4	4	2
5	1	4	3	2
6	4	3	2	1
7	4	3	2	1
8	4	3	2	1
9	4	3	2	1
10	1 point si oui			
11	1 point si oui			
12	4	2		

Tableau 2 Score attribué à chaque question

Le niveau de réceptivité des personnes interrogées, correspondant au score obtenu par la personne interrogée, a été déterminé grâce au tableau suivant (Tableau 3) :

Niveau de réceptivité	Sensibilisation (/21)	Conscientisation (/17)	Capacité à agir (/42)	Total (/80)
Très élevé	19-21	15-17	35-42	69-80
Elevé	14-18,9	12-14,9	28-34,9	54-68,9
Moyen	9-13,9	9-11,9	20-27,9	39-53,9
Faible	4-8,9	5-8,9	13-19,9	22-38,9

Tableau 3 Evaluation du niveau de réceptivité des salariés et des élèves vis-à-vis du Zéro Déchet

Enfin le genre et l'âge des personnes interrogées ont été identifiés afin d'analyser si des différences existent parmi les réponses obtenues (Tableau4).

Classes d'âges
1 = 10 à 20 ans
2= 21 à 30
3= 31 à 40
4= 41 à 50
5= 51 à 60

Tableau 4 Classes d'âges des personnes interrogées

4.4. Analyse des coûts financiers

L'analyse des coûts se compose en trois parties :

- Les coûts directs d'investissement : Il s'agit des achats de dispositifs de collecte, de matériel spécialisé, etc.
- Les coûts directs de fonctionnement : Il s'agit des factures de prestataires, des consommables tels que les sacs poubelles, etc. Lorsque c'est applicable, on inclut dans ces coûts le montant de la taxe ou de la redevance sur l'enlèvement des ordures ménagères (TEOM ou REOM)
- Les couts indirects de fonctionnement : Il s'agit de la part salariale consacrée à la gestion des déchets en interne, au ramassage de déchets sauvages aux abords du collège, à la gestion des déchets verts et des biodéchets.

4.5. Sondage auprès des élèves inscrits à la cantine

Une enquête a été réalisée auprès d'un certain nombre d'élèves du collège pour avoir leur ressenti concernant les repas distribués au sein de la cantine de leur établissement et d'identifier des pistes pour lutter contre le gaspillage alimentaire. Cette enquête est composée de 4 questions avec la possibilité de répondre par des réponses simples et fermées. La population interrogée est composée de 41 garçons et 41 filles. Bien qu'il s'accorde à penser que tous les genres doivent être traités de la même manière, les résultats obtenus à l'issue de cette enquête montrent qu'il existe une réelle différence entre les réponses des garçons et celles des filles. De ce fait, les résultats de cette enquête sont présentés par genre. Il est également important de mentionner que l'enquête a été réalisée le même jour et que les élèves avaient donc mangé le même repas.

5 Résultats

5.1 Caractérisation des gisements

Le décret n° 2016-288 du 10 mars 2016 donne l'obligation aux producteurs et détenteurs de déchets...) de trier à la source 5 flux de déchets (ADEME 2017). Les gisements de déchets caractérisés durant cet audit dans le collège René Cassin sont présentés dans le tableau ci-dessous (Tableau 5) et sont présentés plus en détail dans le rapport d'Antoine Fouilleux (Rapport_stage_Fouilleux_2021).

Catégories de déchets	Masse totale (Pour une semaine) (en kg)	Masse totale pour un an (en kg)	% du gisement
Carton emballages	47,54	1806,52	12,46
Métaux	4,04	153,52	1,06
Textiles	0,08	3,04	0,02
Textiles sanitaires	48,7	1850,60	12,77
Papier	10,1	383,80	2,65
Plastiques	6,84	259,92	1,79
Composites	6,04	229,52	1,58
Elements fins	8,07	306,66	2,12
Putrescibles	97,57	3707,66	25,58
Autre incombustibles	0,32	12,16	0,08
Déchets Dangereux	0,41	15,58	0,11
Bois	70,45	2677,10	18,47
piles	0,252	9,58	0,07
DEEE	0,04	1,52	0,01
Verre	0,04	1,52	0,01
Déchets verts	81	3078,00	21,23
Total	381,492	14496,70	100,00

Tableau 5 Part en Kg et % des catégories de déchets produits au sein du collège de Ballan-Miré

En analysant les résultats, les gisements les plus importants sont les putrescibles, suivi de près par les déchets verts. Le bois, dont notamment le bois de palette représente une part importante. Néanmoins, ces palettes sont réutilisées systématiquement. Enfin, les textiles

sanitaires et le carton terminent ce classement des déchets qui prédominent au sein du collège. Il faut également noter que le carton est récupéré par un prestataire (Tri 37) une fois par semaine pour les recycler et que les textiles sanitaires sont liés en partie à la pandémie actuelle.

5.2 Sondage auprès des élèves inscrits à la cantine

La première question posée (Figure 3) lors de ce sondage a été : « En termes de quantité, considérez-vous que le repas de ce midi fût satisfaisant ? A : Pas assez copieux, B : Assez copieux, C : Trop copieux ». Le mot « copieux » n'était pas toujours compris par les élèves interrogés. Nous avons donc souvent dû reformuler la question.

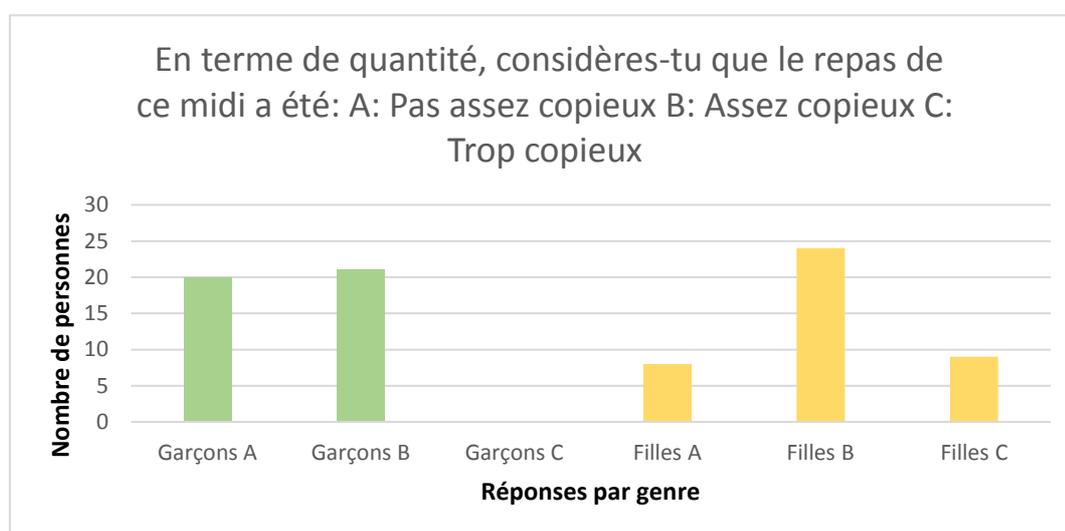


Figure 3 Première question de l'enquête auprès des élèves

En analysant les résultats obtenus, nous remarquons que la moitié des garçons estiment que le repas qui a été servi le jour de l'enquête n'était pas assez copieux et l'autre moitié assez copieux. Du côté des filles, la majorité d'entre elles ont jugé qu'il était copieux. On remarque cependant qu'un tiers d'entre elles ont estimé qu'il n'était pas assez copieux et un autre tiers trop copieux. Ces résultats nous poussent à croire que les garçons comme les filles mangent suffisamment lors des repas. Toutefois, la variété dans les réponses des filles laisse à penser que les quantités ne sont peut-être pas adaptées aux besoins de chaque élève car il existe malgré tout, des différences.

La deuxième question posée (Figure 4) lors de ce sondage est : « A la suite de votre repas, avez-vous laissé des aliments / des restes sur votre plateau ? A : Oui, B : Non ».

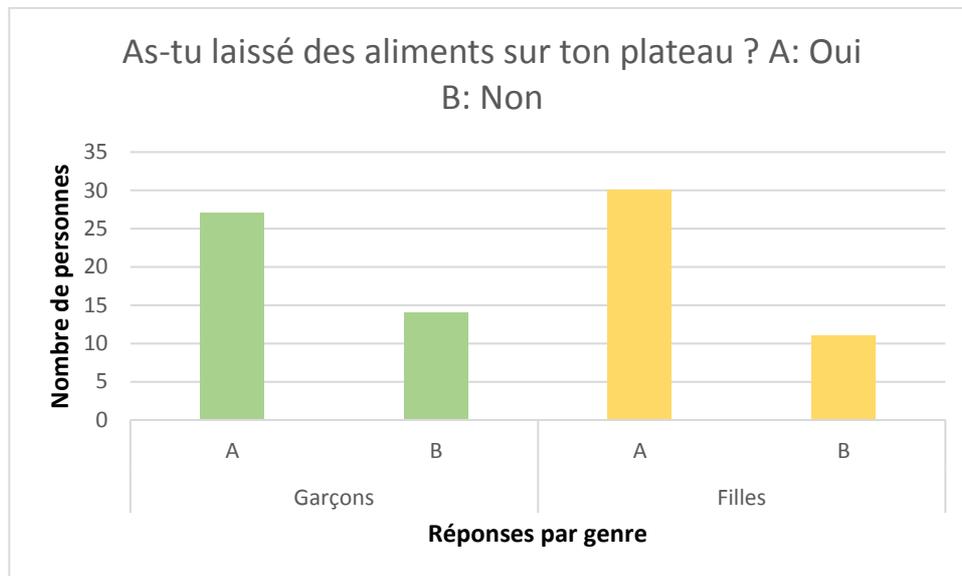


Figure 4 : Deuxième question de l'enquête auprès des élèves

Les réponses à cette question révèlent la triste réalité présente au sein des restaurants collectifs à savoir, le gaspillage alimentaire. En effet, plus de la moitié des garçons et des filles interrogés déclarent avoir laissé de la nourriture sur leur plateau. Les raisons de ce gaspillage sont abordées dans la question suivante.

La troisième question posée (Figure 5) lors de ce sondage, faisant suite à la deuxième question, est : « Si oui, pourquoi ? A : Ce n'était pas bon, B : Je n'avais plus d'appétit, C : Les aliments n'étaient pas appétissants, D : Je n'avais pas le temps de manger ».

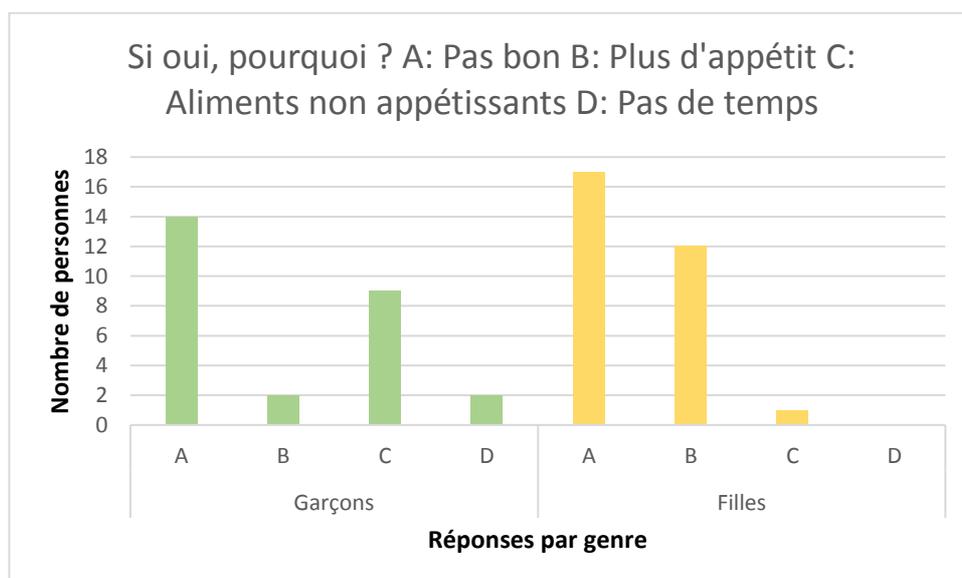


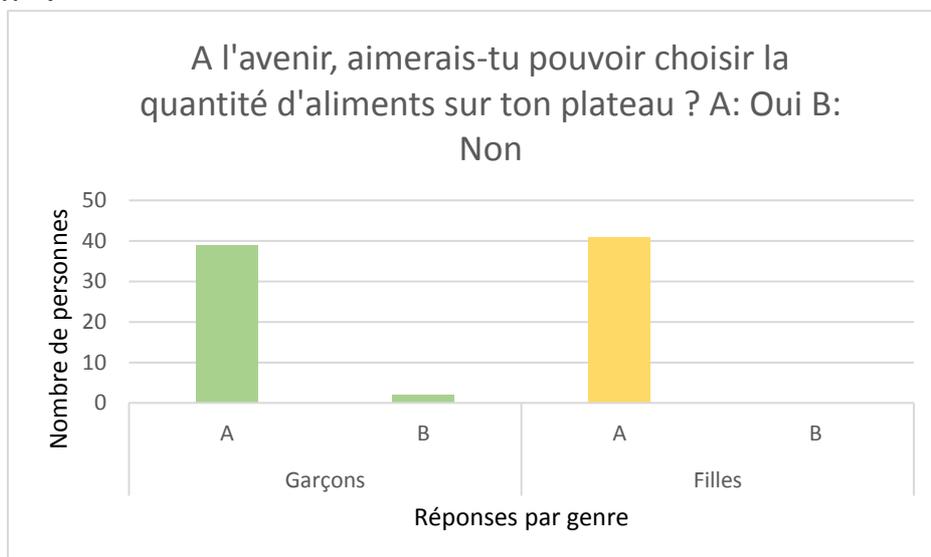
Figure 5 Troisième question de l'enquête auprès des élèves

Pour la plus grande majorité des garçons et des filles, il s'avère que le repas servi ce jour-là n'était pas ou ne semblait pas à leur goût. Un nombre limité de garçons ont fait preuve de gaspillage alimentaire car à la suite de leur repas, ils n'avaient plus faim ou ils n'avaient pas le temps de manger.

La grande majorité des filles ont fait preuve de gaspillage alimentaire car elles trouvaient que le repas proposé le jour de l'enquête n'était pas bon à leurs yeux ou qu'elles n'avaient plus d'appétit. On retrouve aussi la cohérence par rapport aux réponses précédentes de la part des filles lorsque l'on remarque que 12 d'entre elles affirment qu'elles n'avaient tout simplement plus d'appétit.

La quatrième question posée (Figure 6) lors de ce sondage, faisant écho aux questions précédentes, est : « A l'avenir, aimeriez-vous pouvoir choisir la quantité d'aliments sur votre plateau ? A : Oui, B : Non ».

Figure 6 Quatrième question de l'enquête auprès des élèves



Les réponses à cette question font l'unanimité. En effet, que ce soient les garçons ou les filles, ils sont tous d'accord pour dire que la quantité mise dans les assiettes doit être adaptée à chaque repas et surtout à chaque élève puisque ce qui entraîne le gaspillage alimentaire est lié à leurs goûts et à leur appétit.

5.3 Enquête auprès des salariés et des élèves

5.3.1 Résultats généraux

Dans le tableau ci-dessous (Tableau 6) sont synthétisés les résultats obtenus à l'issue de cette enquête auprès des salariés et des élèves du collège René Cassin.

COLLEGE RENE CASSIN					
Individu n°	Score sensibilisation (/21)	Score conscientisation (/17)	Score capacité à agir (/42)	Score total (/80)	Pourcentage du score maximum (%)
1	13	10	32	55	68,75
2	16	10	31	57	71,25
3	14	12	40	66	82,5
4	13	9	32	54	67,5
5	11	10	29	50	62,5
6	13	11	28	52	65
7	16	9	36	61	76,25
8	16	17	40	73	91,25
9	13	11	35	59	73,75
10	15	13	37	65	81,25
11	18	17	41	76	95
12	16	13	36	65	81,25
13	16	11	36	63	78,75
14	14	13	27	54	67,5
15	16	15	36	67	83,75
16	12	9	31	52	65
17	14	11	35	60	75
18	17	9	29	55	68,75
19	14	8	37	59	73,75
20	14	9	36	59	73,75
21	13	9	31	53	66,25
22	14	15	36	65	81,25
23	15	9	36	60	75
Score moyen	14,5	11,3	34,2	60	
Pourcentage moyen (% du score maximum)	68,9	66,5	81,5	75	

Tableau 6 Récapitulatif des scores obtenus par les personnes interrogées

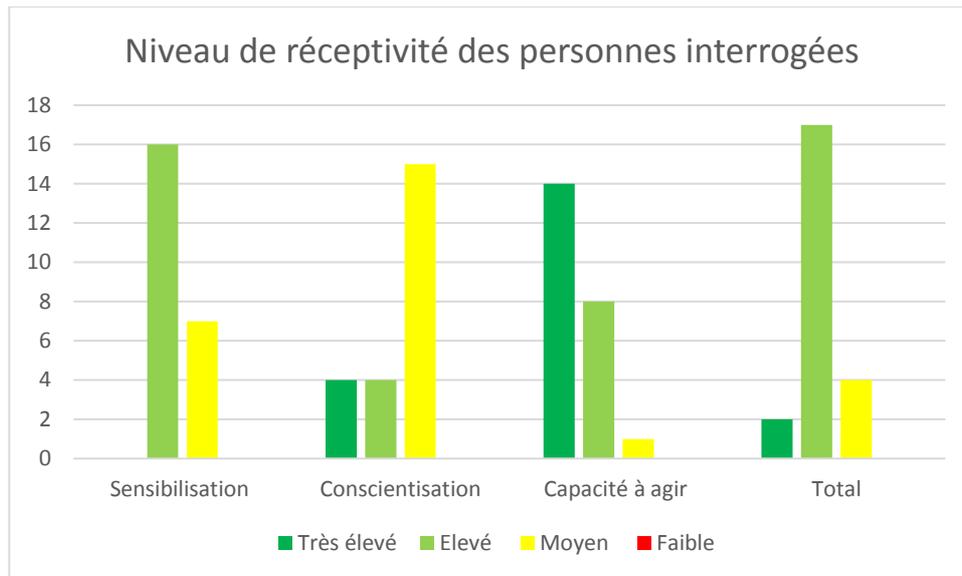


Figure 7 Niveau de réceptivité des personnes interrogées par partie

Sur les 23 personnes interrogées, 17 d'entre elles ont un niveau de réceptivité élevé en ce qui concerne la thématique du Zéro Déchet. Le pourcentage du score maximum atteignable est de 75% ce qui est plutôt encourageant. Nous notons que leur niveau de conscientisation reste néanmoins moyen. Seulement 8 personnes ont obtenu un score élevé à très élevé, permettant malgré tout d'élever le pourcentage du score maximum atteignable de 66.5% ; il sera donc nécessaire de travailler là-dessus à savoir, leur faire prendre davantage conscience des problèmes causés par les déchets sur l'environnement et les êtres vivants. Concernant la partie sensibilisation la plupart des personnes interrogées (soit 17 personnes) ont obtenu un score élevé et 7 autres un score moyen ce qui diminue le pourcentage du score maximum atteignable à 68.9% Là où les résultats sont encourageants, c'est leur capacité à agir. 14 d'entre eux ont obtenu un résultat très élevé et 8 autres, un résultat élevé. Cela montre bien que les personnes interrogées ont une réelle envie d'agir pour l'environnement.

5.3.2 Résultats selon l'âge

Il semblait également important de différencier ces résultats par rapport à l'âge et le genre des personnes interrogées (Figure 8).

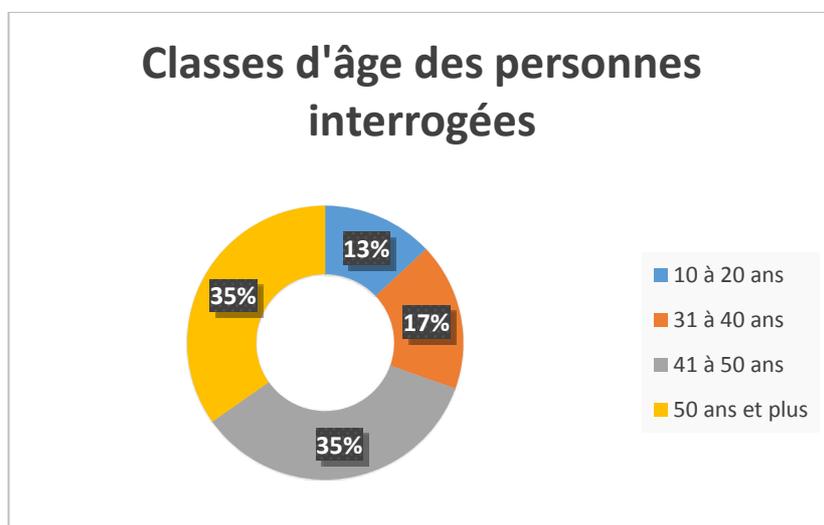


Figure 8 Classes d'âge des personnes interrogées

Aucune des personnes interrogées n'entraient dans la catégorie d'âge des 21 – 30 ans, ce qui explique l'absence de cette catégorie dans le graphique ci-dessous (Figure 9).

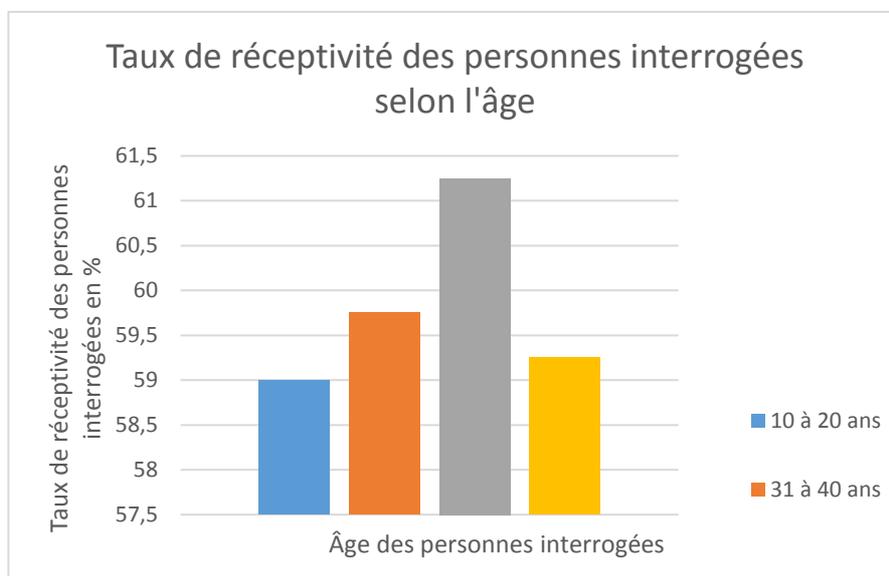


Figure 9 Taux de réceptivité des personnes interrogées en fonction de leur âge

Nous pouvons constater qu'il n'y a pas de grand écart dans les résultats entre les différentes catégories d'âge avec malgré tout un pourcentage moins élevé chez les répondants de moins de 20 ans. Néanmoins, ils sont au nombre de 3 sur 23 et cela ne peut donc pas être généralisé.

5.3.3 Résultats selon le genre

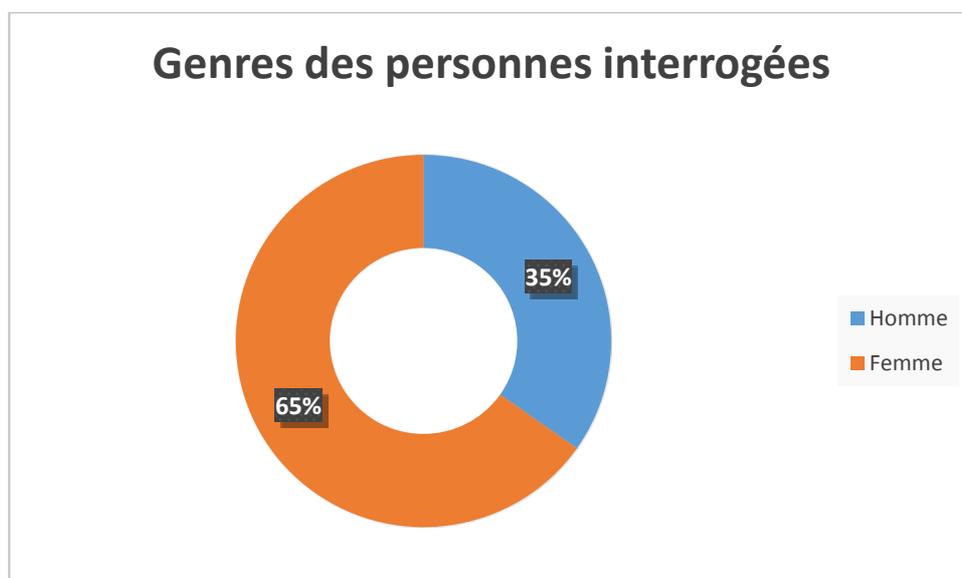


Figure 10 Genre des personnes interrogées

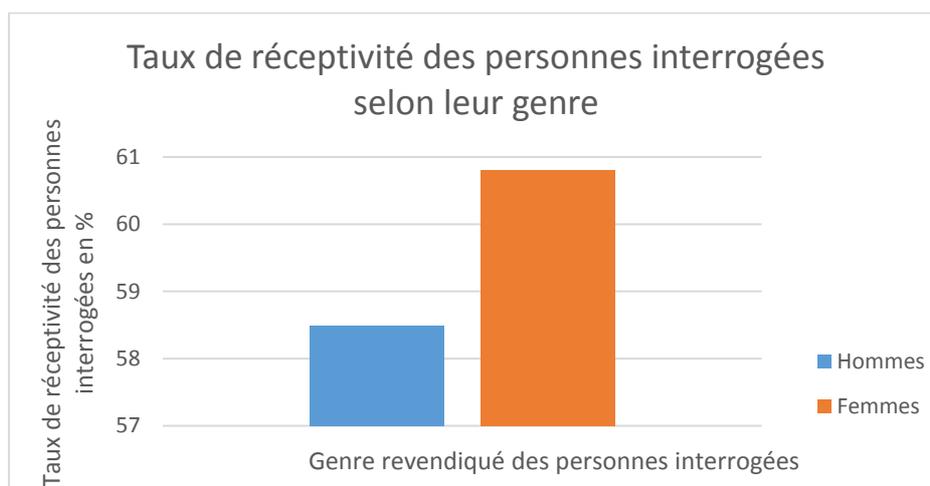


Figure 11 Moyenne du taux de réceptivité des personnes interrogées selon leur âge

Il y a eu presque deux fois plus de réponse de la part des femmes (65% contre 35% - Figure 10). Malgré ça l'écart des résultats entre les deux genres reste relativement faible puisqu'il y a 2.3% qui les sépare (Figure11). Le genre ne jouerait donc pas de rôle en ce qui concerne les connaissances de chacun concernant la thématique des déchets et leur capacité et envie à agir pour en produire moins.

6 Préconisations

Cette semaine d'observation, de qualification et de quantifications des déchets nous amène à proposer quelques préconisations pour réduire son impact.

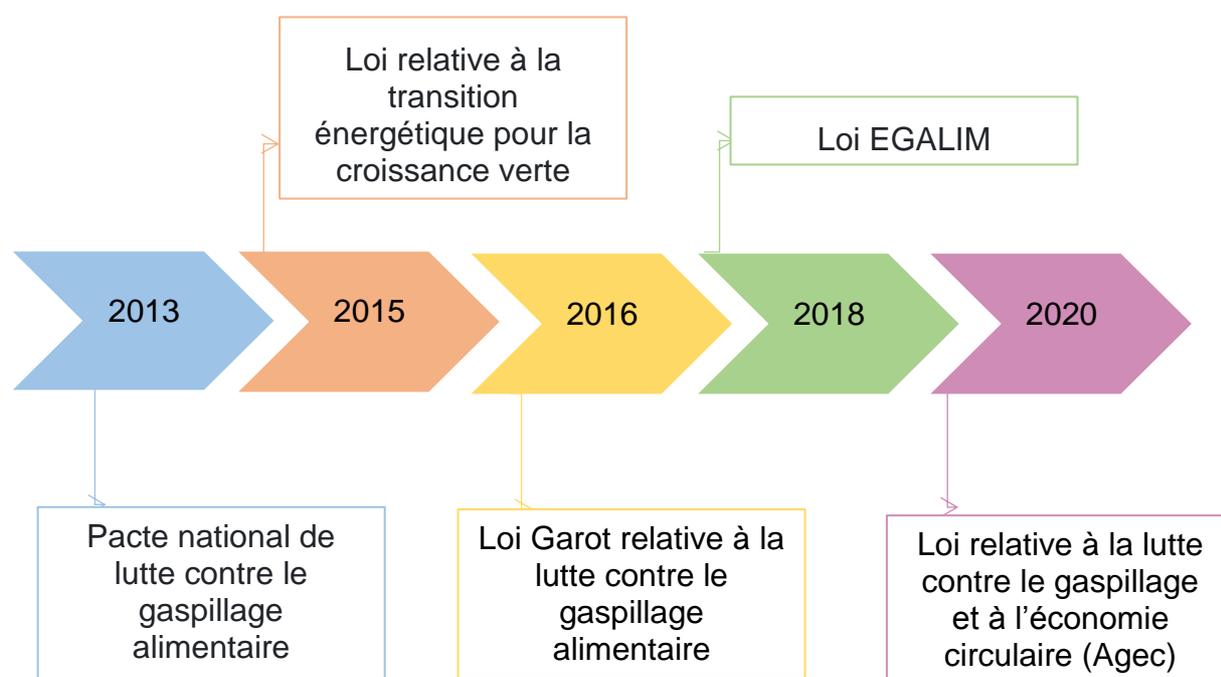
6.1. Rappel du contexte réglementaire concernant la lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration collective

Les résultats obtenus à l'issue de ce sondage dans le collège René-Cassin n'ont rien d'anodin. Afin de mieux les comprendre il est important de faire mention du gaspillage alimentaire en restauration collective.

En France, on estime à 10 millions de tonnes chaque année les aliments gaspillés soit 3% de l'ensemble des émissions de CO₂, toutes les activités comprises (ADEME 2016).

D'après une enquête réalisée par l'ADEME en 2020, 110g d'aliments sont jetés par personne au sein des établissements scolaires, de la maternelle au lycée.

Il existe quelques textes réglementaires en lien avec le gaspillage alimentaire et dans lesquels la restauration collective est abordée :



Le Pacte National de lutte contre le gaspillage alimentaire fixait l'objectif de réduire de façon générale 50% du gaspillage alimentaire à l'horizon 2025, soit une diminution moyenne annuelle de 5 % par an entre 2013 et 2025 (en avril 2017, ce Pacte a été reconduit sur la période 2017-2020).

Puis, la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte prévoyait la mise en place avant le 1er septembre 2016 d'une démarche contre le gaspillage alimentaire dans la restauration collective publique.

La loi Garot, quant à elle, oblige les établissements scolaires à réaliser des campagnes d'information et d'éducation au gaspillage alimentaire auprès des élèves.

La loi EGalim est venue étendre les dispositions de la loi Garot notamment au secteur de la restauration collective, à savoir, devoir dresser un état des lieux du gaspillage alimentaire.

La loi Agec prononce comme objectif de réduire le gaspillage alimentaire, d'ici 2025, de 50 % par rapport à son niveau de 2015.

Enfin, L'Ademe a annoncé qu'elle présentera au Parlement, avant le 1er janvier 2022, un rapport sur la gestion du gaspillage alimentaire pour la restauration collective et la grande distribution.

6.2 Pour la restauration

Durant cette semaine d'audit, nous avons mangé 4 fois au restaurant du collège. Nous avons donc pu observer plusieurs fois l'organisation de celui-ci, le comportement des professionnels ainsi que celui des élèves. Nous avons également pu analyser la manière dont les déchets sont gérés à la sortie du restaurant.

Nous pouvons donc lister quelques préconisations à mettre en œuvre dans ce lieu :

- Eviter de distribuer systématiquement 2 morceaux de pain aux élèves lors du service mais plutôt leur demander s'ils en veulent et en quelle quantité (en gardant une dose maximale de deux). Pour se rendre compte du gaspillage de pain, il est possible de réaliser un « gâchimètre » dans lequel les élèves pourraient éliminer le pain non consommé. (Figure 12) ©serd.ademe

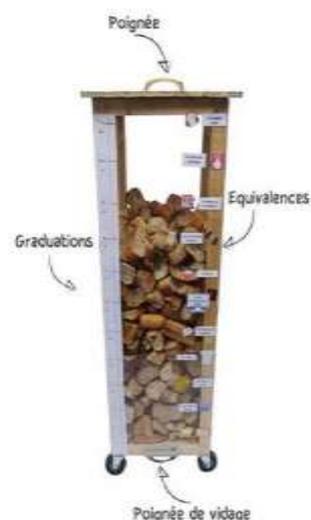


Figure 12 Exemple de gâchimètre

- Nous avons conscience qu'il faut aller vite lors du service et que les assiettes sont préparées rapidement, sans toujours demander aux élèves la quantité souhaitée. Ce qui peut être fait, c'est de préparer des petites et grandes assiettes (avec un visuel et une appellation explicites, par exemple « faim de moineau » et « faim de loup ») pour s'adapter aux besoins des enfants et éviter qu'il en reste sur le plateau à la fin du repas.
- Concernant le tri à la sortie du restaurant, nous avons constaté qu'il y'a un lieu pour jeter les déchets qui se recyclent, ceux pour jeter les restes alimentaires (un broyeur, figure 14) mais il manque un endroit pour jeter les autres déchets. Nous avons remarqué quelques erreurs de tri au sein des bacs jaunes, notamment du textile sanitaire qui doit normalement être éliminé avec les OMR (Figure 13). Il serait donc nécessaire de retirer tout textile sanitaire (serviettes en papier par exemple) de la chaîne de distribution et d'encourager les élèves à venir avec leurs serviettes personnelles en tissu. Pour améliorer la qualité du gisement de biodéchets, une politique « zéro plastique » (suppression des pots de yaourts et des barquettes plastiques) devrait être appliquée à la cantine, ce qui aurait comme conséquence de ne laisser aux élèves que la possibilité de produire des biodéchets valorisables à la fin de leur repas.



Figure 14 Broyeur du collège René Cassin

Textiles
sanitaires au
sein de la
poubelle jaune



Figure 13 Déchets de la restauration du collège René Cassin (bac jaune)

- Lors du tri et de la mesure quotidienne des déchets, nous avons remarqué quelques erreurs de tri (figure 15) de la part des professionnels de la cuisine (en plus de celles réalisées par les élèves au sein de la salle de restauration). Il serait intéressant de réorienter les choix de produits vers des produits pas ou peu emballés et de revoir les consignes de tri en interne, qui ne sont pas toujours évidentes à intégrer. Des temps périscolaires pourraient être consacrés aux élèves afin de les sensibiliser davantage sur le thème du gaspillage alimentaire.



Erreur de tri (gant
à usage unique)

Figure 15 Déchets de la restauration (poubelle jaune)

- Lorsque nous vidions les bacs jaunes, il est souvent arrivé que des substances liquides se retrouvent au fond de ceux-ci. Cette substance est liée aux restes provenant des contenants (lait, viande...). Il est important de choisir des contenants qui se referment (bouteilles à bouchon au lieu de briques alimentaires par exemple)

car ces liquides souillent les autres éléments des bacs jaunes, tels que les cartons, qui ne pourront plus être recyclés par la suite.

- Les emballages sont encore trop présents au sein des bacs jaunes malgré que des améliorations en ce sens aient déjà eu lieu avant notre arrivée. Il faudrait poursuivre cette réduction (favoriser les légumes frais aux surgelés, les gros contenants de yaourt aux pots de yaourts individuels, acheter en vrac, etc).

6.3 Pour les parties communes (cours, hall)

- Nous avons observé que la cours de récréation ainsi que le hall disposent uniquement de poubelles noires. Il semble essentiel de faire respecter aux élèves l'interdiction de la consommation de bonbons, génératrices de petits déchets d'emballages. Si une caractérisation précise du contenu de ces poubelles montre qu'elles contiennent en majorité des déchets recyclables, elles pourront être converties en poubelles jaunes et une information pourra être faite aux familles que les déchets OMR produits par les élèves dans l'établissement devront désormais être ramenés à la maison et laissés à la charge des familles et rappelant qu'amener des bonbons ou des aliments pour les pauses ou le goûter est interdit.

6.4 Pour les salles des professeurs/ de classe/ de bureaux

- Nous avons eu l'occasion de faire le tour des classes lorsque les élèves et les professeurs ont terminé leur journée. Nous avons remarqué de bonnes initiatives, comme celles de mettre en place des boîtes de tri du plastique et du papier (Figure 16 et 17). Cependant, nous avons noté que ces boîtes étaient souvent dépourvues de signalétique, parfois mise dans un coin de la classe, en hauteur, et mal utilisées. Ces boîtes, pour que leur fonctionnement soit efficace, doivent impérativement être accessibles aux élèves et contenir une signalétique attrayante, simple et homogène.



Figure 16 Boîtes de tri installées dans les classes



Figure 17 Boîtes de tri installées dans les classes

- Des poubelles ont été installées dans les classes pour y éliminer les masques chirurgicaux des élèves (Figure 18). Cette information nous est parvenue grâce à l'un des agents d'entretien qui nous a expliqué son utilité lorsque l'on se demandait pour quelle raison il n'y avait pas de sacs poubelles au sein de cette poubelle. Encore une fois, la signalétique manque et ces poubelles restent la plupart du temps vides car des collecteurs à masques usagés ont été installés à la cantine.



Figure 18 Poubelle destinée à l'élimination des masques

- Il paraît aussi essentiel de signaler que le papier broyé/découpé ne se recycle pas. Ces éléments sont trop fins pour être traités à la main ou automatiquement. Cela coûte trop cher et prend du temps aux agents des centres de tri. Cependant, il est possible de le composter lorsqu'il est en petite quantité.
- Il semble aussi nécessaire de réduire la quantité de papier utilisé. Pour cela, il existe plusieurs solutions comme : distribuer le moins possible de photocopies aux élèves en favorisant l'utilisation de manuels, en projetant les cours par vidéoprojecteur. Si ces solutions ne sont pas réalisables, il faut réduire la taille d'écriture, adapter la mise en page de façon à pouvoir imprimer le maximum de choses sur une seule page,

utiliser du papier recyclé, imprimer en recto verso et en noir et blanc. Ces photocopies peuvent également être utilisées en brouillon avant leur élimination. Enfin, il est possible de n'imprimer qu'une feuille pour 2 élèves et de les encourager à partager et à coopérer.

6.5 Pour le service d'entretien

- De même que pour les pièces communes, il semble nécessaire de mettre en place des chariots d'entretien bi-flux pour éviter les erreurs de tri. Lorsque les agents d'entretien font le tour des salles, tous les déchets sont collectés dans un même sac d'ordures ménagères résiduelles alors que certains déchets pourraient être recyclés. Les agents pourraient également disposer de contenants pour les masques jetables qui sont récoltés au sein du collège mais éliminés dans les poubelles noires car le seul contenant qui récupère les masques jetables se trouve uniquement dans la salle de restauration.

6.6 Pour les sanitaires

- Le contexte sanitaire actuel entraîne un flux non négligeable de textiles sanitaires (papiers jetables). La photo ci-dessous en témoigne (Figure 19). Nous savons que c'est provisoire puisqu'à la base, des sèche mains sont mis en place pour limiter ce type de déchets en surplus mais quand cela sera possible, il faudra supprimer ces papiers jetables, qui pèsent lourd quotidiennement.



Figure 19 Poubelle des sanitaires

6.7 Pour les objets trouvés

- Nous avons remarqué un flux important d'objets trouvés (Figure 20). Il pourrait être intéressant de mettre en place une boîte à don, les distribuer à des associations comme la croix rouge ou Emmaüs.

Figure 20 Objets trouvés



6.8 Pour l'infirmierie

- L'infirmierie ne dispose pas de sac DASRI. Toutefois, selon l'article R.1335-5 du code de la santé publique : « *Les Déchets d'activités de soins à risques infectieux doivent être, dès leur production, séparés des autres déchets.* » Même s'ils restent rares, les pansements et compresses potentiellement infectés doivent impérativement être éliminés dans le bon contenant pour éviter tout risque infectieux ou psychologique.

6.9 De manière générale

- Nous avons également remarqué que certaines poubelles étaient munies de sacs non adaptés à leur utilité ce qui peut porter à confusion (sac jaune pour des déchets OMR noir)
- Les poubelles doivent impérativement être en bon état ; du matériel usé (Figure 21) peut dégrader la relation que l'utilisateur a avec le déchet et minimiser ainsi l'intérêt de le trier correctement ou de le valoriser.



Figure 21 Poubelle cassée

- Mettre en place des challenges lors de la Semaine Européenne de Réduction Des Déchets (SERD) ou la Semaine Européenne du Développement Durable
- Afficher davantage de support de communication dans l'établissement pour sensibiliser les jeunes à la réduction de leurs déchets et rappeler les consignes de tri pour les déchets qui n'ont pas pu être évités.
- Enfin, il serait intéressant de mettre en place des ateliers de sensibilisation à la prévention des déchets pour les élèves mais également pour les professionnels pour que chacun puisse mesurer l'impact environnemental que représentent les déchets et l'intérêt de les réduire. Des choses ont été mises en place avant notre arrivée au collège, seulement lors des entretiens individuels, nous nous sommes rendus compte que peu de personnes connaissent le devenir des déchets et les procédures de gestion adoptées dans l'établissement (tri des papiers/plastiques dans les salles de classe par exemple).

7 Les points forts

Au-delà de ces choses sur lesquelles il est essentiel d'agir, certains professionnels du collège de Ballan-Miré sont très investis dans la démarche et nous avons remarqué que des actions de lutte contre la production de déchets ou de recyclage étaient déjà mises en place avant notre passage.

7.1 Eco-délégués

Avant tout, chaque classe a élu deux éco-délégués qui ont pour rôle :

- De promouvoir le développement durable au sein du collège (respect de la planète, respect du vivant, respect de l'autre)
- Sensibiliser les camarades aux gestes quotidiens qui permettent d'améliorer ces conditions
- Être force de proposition et acteur pour la mise en place d'actions concrètes au collège

Ils ont mis en place quelques initiatives au sein du collège tel que le ramassage des déchets dans la cour de récréation sur la base du volontariat, la mise en place de boîte de tri au sein des classes (papier/plastique), l'installation du compost et d'autres projets en devenir.

7.2 Composteur

Le 20 mai 2021, l'association Zéro Déchet Touraine a procédé à l'installation d'un Compostou (Figure 22) pour y éliminer notamment les déchets alimentaires inévitables (épluchures...). Le compost sera utilisé pour l'entretien des espaces verts.



Figure 22 Composteur installé au collège René Cassin

7.3 Collecteur de bouchons

On peut aussi noter le partenariat avec l'association « Les P'tits bouchons » (Figure 23) régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 26 août 1901. Cette association créée en 2005 va récupérer les bouchons en plastique dans le but d'améliorer les conditions de vie des personnes en situation de handicap. La récolte des bouchons se fait dans tout l'Indre et Loire.



Figure 23 Logo des p'tits bouchons

7.4 Collecteur de cartouches d'imprimante

Il existe également au sein du collège un collecteur de cartouches d'imprimante (Figure 24) géré par l'entreprise LVL. Il s'agit d'une entreprise Nantaise qui est née en 1998 et qui collecte environ 4 millions de cartouches d'imprimante par an (soit 32% des cartouches produites en France) dont près de la moitié sont valorisées.



Figure 24 Collecteur de cartouches d'imprimantes du collège René Cassin

7.5 Collecteur de masques

En raison de la crise sanitaire actuelle et l'obligation de porter un masque, Tours Métropole Val de Loire a installé des collecteurs de masques (Figure 25) à usage unique et en tissu Ils sont placés à la sortie de la salle de restauration afin que chacun puisse éliminer celui porté durant la matinée et en remettre un propre pour l'après-midi. Les masques sont décontaminés puis recyclés dans 3 filières différentes : le textile, le bâtiment et la plasturgie. L'entreprise tri 37 se charge de la collecte des masques et la startup Neutraliz s'occupe du recyclage.



Figure 25 Collecteur de masques du collège René Cassin

7.6 Collecteur de piles

Enfin, le collège René Cassin dispose également d'un collecteur de piles mis à disposition de tous (Figure 26).



Figure 26 Collecteur de piles du collège René Cassin

8 Conclusion

La réalisation de cet audit nous a permis de constater quels sont les déchets prédominants au sein de ce collège, notamment en période de COVID. Il nous a également montré l'importance de notre passage pour éveiller les consciences de certains professionnels de l'établissement mais également la nôtre. En effet, on s'est parfois rendu compte qu'il y avait des écarts entre les convictions des personnes interrogées et la réalité des choses. De plus, ce qui nous semblait souvent évident, ne l'était pas pour des personnes qui s'avéraient ne pas être assez sensibilisées. C'est pourquoi, à mon sens, les mesures de prévention et de sensibilisation sont essentielles pour que chacun agisse en conséquence, pour l'environnement, les êtres vivants et soi-même. La démarche de réduction des déchets doit être volontaire mais doit dans la majorité des cas passer par une prise de conscience.

Le collège de Ballan-Miré n'est pas soumis à la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères du fait que cet établissement est un bâtiment appartenant au Département et est affecté à un service public ; en accord avec l'article 1382 du code général des impôts « *les immeubles qui appartiennent à l'Etat, aux collectivités territoriales (communes et départements, régions), aux établissements publics de coopération intercommunale, aux syndicats mixtes, aux pôles métropolitains, aux ententes interdépartementales ainsi qu'aux établissements publics scientifiques, d'enseignement et d'assistance sont exonérés de la taxe foncière sur les propriétés bâties lorsqu'ils sont affectés à un service public ou d'utilité générale et non productifs de revenus.* » Cela peut possiblement avoir un impact sur leur production de déchets puisqu'ils n'ont pas de regard sur ce que leurs déchets coûtent réellement. Pour autant, faire payer au producteur de déchets ce qu'il a produit est à mon sens, ce qu'il y a de plus adapté pour pouvoir inciter la population à avoir un comportement davantage vertueux. (ADEME -2019)

À la suite des préconisations listées dans ce rapport, il serait intéressant de faire un point dans quelques mois afin de juger si des changements ont eu lieu et si notre travail a eu un impact positif en termes de réduction des déchets. Il semblerait aussi intéressant de réaliser ce même travail au sein d'un collège accueillant le même nombre d'élèves et qui paye la TEOM pour évaluer si des différences existent.

Rappelons et concluons par cette citation « *Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas* » (ADEME – 2017).

9 Bibliographie / Webographie

ADEME (2016) *Pertes et gaspillages alimentaires : l'état des lieux et leur gestion par étapes de la chaîne alimentaire*. Disponible sur : <https://librairie.ademe.fr/dechets-economie-circulaire/2435-etat-des-lieux-des-masses-de-gaspillages-alimentaires-et-de-sa-gestion-aux-differentes-etapes-de-la-chaîne-alimentaire.html>

ADEME (2017)- *MODECOM 2017 - Campagne nationale de caractérisation des déchets ménagers et assimilés*. Disponible sur : <https://librairie.ademe.fr/dechets-economie-circulaire/4351-modecom-2017-campagne-nationale-de-caracterisation-des-dechets-menagers-et-assimiles.html>

ADEME (2017) – *Obligation tri 5 flux*. Disponible sur : <https://librairie.ademe.fr/dechets-economie-circulaire/1951-obligation-tri-5-flux-9791029708374.html>

ADEME (2017)- *Prévention des déchets : ce qu'il faut savoir*. Disponible sur : <https://www.ademe.fr/expertises/dechets/passer-a-l'action/eviter-production-dechets/dossier/prevention/prevention-dechets-qu'il-faut-savoir>

ADEME (2019) *Les modes de financement du service public de gestion des déchets*. Disponible sur : <https://www.ademe.fr/expertises/dechets/passer-a-l'action/couts-financement/dossier/modes-financement-service-public-gestion-dechets/tarification-incitative-ti#:~:text=La%20tarification%20incitative%20permet%20l,financi%C3%A8rement%20%C3%A0%20des%20comportements%20vertueux.>

ADEME (2020) – *Le gaspillage alimentaire dans la restauration collective*. Disponible sur : <https://librairie.ademe.fr/consommer-autrement/3899-gaspillage-alimentaire-dans-la-restauration-collective.html>

Actu environnement – *Dictionnaire environnement*. Disponible sur : https://www.actu-environnement.com/ae/dictionnaire_environnement/definition/methode_de_caracterisation_des_ordures_menageres_modecom.php4

Assemblée nationale(2021)- Rapport. Disponible sur : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cion-eco/l15b3873_rapport-fond

Département 13- *Gestion éco-responsable des déchets dans les collèges des Bouches-du-Rhône*. Disponible sur :

https://www.departement13.fr/fileadmin/user_upload/Education/Colleges/gestion_dechets/GestEcoRespDechColleges.pdf

Legifrance- *Code général des impôts*. Disponible

sur : https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000042913479

Legifrance – *Code de la santé publique*. Disponible sur :

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006072665/LEGISCTA000006190977/

LVL. Disponible sur : <http://www.lvl.fr/>

Ministère de la transition écologique (2021)- *Gaspillage alimentaire*. Disponible sur : <https://www.ecologie.gouv.fr/gaspillage-alimentaire-0#:~:text=Dans%20les%20%C3%A9tablissements%20scolaires%2C%20le,partir%20du%201er%20juillet%202021>.

Turlan (T), 2018 – Les déchets – Malakoff : Dunod, 2013. 289p. 978-2-10-074342-1

ADEME, 2017 – Déchets et chiffres clés- Angers : ADEME éditions, 2017. 94p. 2275-5691

Rapport de stage d'Antoine Fouilleux : Rapport_stage_Fouilleux_2021

10 Annexes

Annexe 1 : MODECOM 2017 (ADEME)

Catégories	Sous-catégories	Catégories	Sous-catégories
Déchets putrescibles	Déchets alimentaires	Combustibles non classés	Emballages en bois (bois non traité)
	Autres putrescibles		Chaussures
	Déchets de jardin		Maroquinerie
Papiers	Papiers		Mobilier bois
	Livres		Bois traité (hors mobilier)
Cartons	Emballages cartons plats		Bois non transformé (biomasse)
	Emballages cartons ondulés		Médium, isorel (hors mobilier)
	Autres cartons		Pneumatiques
Composites	Emballages de liquides alimentaires		Articles de literie rembourrés
	Autres emballages composites		Autres combustibles
	DEEE (hors câbles électriques)	Métaux	Emballages métalliques
	Câbles électriques		Mobiliers
	Matelas		Autres métaux ferreux (hors mobilier)
	Mobiliers tapissés		Autres métaux non ferreux (hors mobilier)
	Autres composites	Incombustibles non classés	Emballages incombustibles
Textiles	Textiles (hors ameublement)		Produits contenant du plâtre non valorisable
	Textiles d'ameublement		Plâtre valorisable
Textiles sanitaires	Textiles sanitaires		Gravats
Plastiques	Sacs plastiques		Laine minérale
	Autres films plastiques d'emballage		Mobilier (hors métal, verre, tapissés, bois)
	Bouteilles et flacons	Autres incombustibles	
	Polystyrènes	Déchets dangereux	Déchets diffus spécifiques
	Autres emballages plastiques		Tubes fluorescents et ampoules basse consommation
	Mobiliers plastiques		Piles et accumulateurs
	Autres plastiques souples		Déchets médicaux
Autres plastiques rigides	Cartouches d'impression		
Verre	Verre d'emballage		Bouteille de gaz
	Mobilier en verre		Huiles minérales
	Autres verres	Autres déchets spéciaux	
		Éléments fins	Fines < 20 mm ¹²
		Autres déchets	Autres déchets

Annexe 2 : Questionnaire à destination des salariés et des élèves

QUESTIONNAIRE

Age :

Genre :

Poste de travail :

ENTOUREZ VOS REPONSES

Ce questionnaire est anonyme

SENSIBILISATION

1) Connaissez-vous la démarche zéro déchet ?

- A) Oui
- B) J'en ai déjà entendu parler
- C) Non, mais ça m'intéresse

D) Non, je n'ai pas envie de connaître

2) Parmi les actions suivantes, quelles sont celles qui vous semblent les plus importantes pour produire le moins de déchets ?

Sur une échelle allant de 1 à 5, entourez le niveau d'importance que vous y mettez (pas de répétition):

Remplacer	1 2 3 4 5
Réduire	1 2 3 4 5
Rendre à la nature	1 2 3 4 5
Refuser	1 2 3 4 5
Recycler	1 2 3 4 5

3) Parmi les produits suivants, lesquels peut-on mettre dans la poubelle jaune ?

(4 réponses correctes):

Agrumes aluminium pots de yaourt briques alimentaires
restes de repas essuie-tout carton

4) Que met-on dans la poubelle à ordures ménagères ? (4 réponses correctes):

Vaisselle cassée boîtes de conserve piles usagées films plastiques
souillés carton lingettes bois plastiques souillés
verres

5) Parmi les produits suivants, lesquels peut-on composter ? (4 réponses correctes):

Gravats restes de café essuie-tout Huiles
alimentaires épluchures plastique morceaux de
carton lingettes

CONSCIENTISATION

1) Etes-vous intéressé par la réduction des déchets ?

- A) Oui, j'essaie de réduire
- B) Oui, mais je ne réduis pas
- C) Non, mais ça m'intéresse
- D) D) Non, ça ne m'intéresse pas

2) Connaissez-vous les problèmes causés par les déchets ?

Si oui, citez en 3 :

- A) Oui : épuisement des ressources – coût économique – nuisances ou pollutions – risques pour la santé – gaspillage – fardeau pour les générations futures

Autres _____

- B) Non

3) Savez-vous combien coûte dans cet établissement la gestion des déchets ?

- A) Oui Coût approximatif : _____

- B) Non

4) Sur une échelle allant de 1 à 5 entourez le niveau d'importance (en faveur de l'environnement) que vous y mettez sans répéter:

- | | |
|-------------------------|-----------|
| A) Eliminer | 1 2 3 4 5 |
| B) Recycler | 1 2 3 4 5 |
| C) Composter | 1 2 3 4 5 |
| D) Prévention-réduction | 1 2 3 4 5 |
| E) Réutiliser | 1 2 3 4 5 |

CAPACITE A AGIR

1) Voudriez-vous participer à des actions de réduction des déchets à la source dans le collège ?

- A) Oui
- B) Non

2) Voudriez-vous participer à des actions de réduction des déchets à la source en dehors du collège?

- A) Oui
- B) Non

3) Si non, qu'est-ce qui pourrait être le frein à votre participation ?

- A) Pas de temps
- B) Pas d'incitation financière
- C) Pas de motivation

Autre : _____

4) Si un collègue prétendait que produire des déchets n'est pas si grave, que feriez-vous ? (plusieurs réponses possibles)

- A) Rien
- B) Je lui expliquerais pourquoi réduire les déchets
- C) Je lui montrerais comment réduire les déchets
- D) Je le signalerais à mon supérieur

Autre : _____

5) Si un collègue ne triait pas les déchets, que feriez-vous ? (plusieurs réponses possibles)

- A) Rien
- B) Je lui expliquerais les consignes de tri
- C) Je corrigerais ses erreurs
- D) Je le signalerais à mon supérieur

Autre _____
<p>6) Faites-vous vos propres « do it yourself » (produits faits maison) ?</p> <p>A) Toujours</p> <p>B) Souvent</p> <p>C) Parfois</p> <p>D) Jamais</p>
<p>Pourquoi ? _____</p>
<p>7) Triez-vous vos déchets à la maison ? Y compris ceux allant en déchetterie</p> <p>A) Toujours</p> <p>B) Souvent</p> <p>C) Parfois</p> <p>D) Jamais</p>
<p>Pourquoi ? _____</p>
<p>8) Essayez-vous de faire de même au collège?</p> <p>A) Oui toujours</p> <p>B) Oui parfois</p> <p>C) Rarement</p> <p>D) Jamais</p>
<p>9) Auriez-vous un composteur/lombri-composteur ou des poules chez vous ?</p> <p>A) Oui</p> <p>B) Non, mais je peux essayer</p> <p>C) Je ne suis pas informé (e)</p> <p>D) Non, et je ne suis pas intéressé (e)</p>
<p>10) Auriez-vous des idées/suggestions pour améliorer le tri dans l'entreprise ? Seriez-vous prêt à contribuer à les mettre en place ?</p>
<p>11) A part le tri, avez-vous des idées/suggestions pour réduire la quantité de déchets produits par le collège ?</p>
<p>12) Seriez-vous intéressé pour agir bénévolement en faveur de l'environnement ?</p> <p>A) Oui Si oui, sous quelle forme et éventuellement avec quelle association ?</p> <p>B) Non</p>